

<https://www.ecoleemancepee.org/spip.php?article2625>



Intervention sur les fusions d'académie.

- Syndicats Nationaux - SNES-FSU - Interventions et motions de l'EE dans les instances nationales du SNES - CN de rentrée du SNES : 11-12 septembre 2018 -



Date de mise en ligne : mercredi 12 septembre 2018

Date de parution : 30 octobre 2018

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

J'interviens au nom de l'EE sur la fusion des académies, en lien avec la fusion des régions qui a eu lieu en 2016.

La lettre du 19 juillet 2018 destinée aux Recteurs de régions académiques a donné les indications concernant la réduction du nombre d'académies. Cette lettre contient des passages qui doivent nous alerter dès aujourd'hui, telle la mutualisation des fonctions de gestion, l'importance de mettre en place un service public d'éducation "efficace" et "performant", ce sont les mots employés, ou encore accroître le rôle et les pouvoirs de l'échelon local car la région, devenue trop grande, ne permettrait plus une gestion au plus près du terrain.

De telles fusions vont entraîner indéniablement des suppressions d'emplois à termes. Mais au-delà de cela, que nous savons déjà, il faut envisager, dès aujourd'hui, ce à quoi une mise en place de telles super-académies pourrait aboutir, à savoir des concours académiques, un recrutement des personnels au niveau régional, c'est-à-dire à une régionalisation du service public d'éducation, comme cela se fait déjà dans certains pays européens mais aussi chez les administratifs de catégories C et B de l'Education nationale.

Sachant, par ailleurs, que certains ministères fonctionnent déjà dans une logique territorialisée, avec des directions régionales, et sachant que les recommandations européennes, notamment la demande de 2014 de la Commission européenne à la France de simplifier ses échelons administratifs, nous devons dès aujourd'hui travailler sérieusement cette question, avec nos camarades de la FSU, mais aussi en inter-syndicale, avec nos partenaires qui partagent nos craintes sur le sujet, pour anticiper les problèmes qu'une telle réforme va générer, en plus des risques qu'elle fait courir en termes de concours et de recrutement.

Le débat sur les schémas d'organisation territoriale est un débat légitime à avoir mais, force est de constater, qu'une fois de plus, le gouvernement ne souhaite pas associer les partenaires sociaux au sujet puisque tout semble être déjà ficelé.

Par conséquent, nous devons alerter la profession et nous rapprocher, comme je le disais, de nos partenaires, pour voir quelles actions envisager ; le rôle de la hiérarchie devant être au coeur de notre réflexion sur le sujet car rien ne serait pire que d'arriver à un renforcement accru du pouvoir des chefs d'établissement, notamment en termes de recrutement. Les usagers, notamment les parents d'élèves dans notre cas, mais d'une manière générale tous les usagers des services publics, pourraient se sentir concerné-e-s par le sujet.

Car il renvoie de manière indirecte au débat entre Europe des nations ou des régions. En effet, la création du comité des régions par le traité de Maastricht pousse au dialogue direct entre régions et Union européenne, en dépassant le cadre étatique. Je pointe cela non pas pour activer le réflexe jacobin mais pour dire que ce sujet est éminemment politique et renvoie aux débats sur la citoyenneté en France et en Europe et sur le fédéralisme. Il faut donc le prendre sérieusement, rapidement et à bras le corps.

Marc Rollin, bureau national.